

BILAN DE CONCERTATION

FUTUR TIERS-LIEU DE
SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE



Contexte du projet

La ville de Saint-Ciers-sur-Gironde s'engage dans un projet de revitalisation de son centre-ville avec l'aménagement d'un tiers-lieu situé au 80-82 avenue de la République. Cet espace a pour ambition de devenir un lieu citoyen intergénérationnel, favorisant le partage et répondant à des enjeux majeurs : bienveillance, amélioration du cadre de vie, développement culturel et transition écologique. Il inclura également un service public dédié à la promotion d'une alimentation locale et durable.

Le bâtiment, anciennement un restaurant avec une terrasse, un jardin et des appartements, a été acquis par la mairie. Le projet a été confié à l'architecte Charlotte Allard, chargée de co-construire ce tiers-lieu avec les habitants dans une démarche participative.

Le site comprend un local commercial de 80 m², deux logements à l'étage destinés à des jeunes du territoire, un jardin de 160 m², une terrasse donnant sur la rue, ainsi que la possibilité d'aménager une terrasse couverte à l'arrière. L'ancienne fontaine située devant le bâtiment pourra également être réaménagée et intégrée au projet.

La démarche de concertation

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la commune de Saint-Ciers-sur-Gironde mène une Opération de Revitalisation de Territoire. L'objectif est de dynamiser le centre-ville tout en accompagnant les habitants dans une transition écologique, inclusive et intergénérationnelle. Pour cela, une démarche participative a été mise en place afin d'impliquer les habitants de la ville et des communes voisines dans la co-construction du futur tiers-lieu, en tenant compte de leurs besoins et aspirations.

Deux ateliers de participation citoyenne ont été organisés :

- Premier atelier : Réflexion sur la configuration des espaces intérieurs, notamment l'espace commercial et associatif.
- Deuxième atelier : Conception des aménagements et des usages pour les espaces extérieurs, incluant les terrasses et le jardin.

Les objectifs

- Définir ensemble la configuration intérieure du tiers-lieu, en particulier pour les espaces commerciaux et associatifs.
- Identifier les usages des espaces extérieurs (terrasses et jardin) et proposer des aménagements adaptés.
- Faciliter la compréhension du projet pour que les habitants puissent se l'approprier pleinement.
- Donner une voix au public pour qu'il puisse s'exprimer sur le projet et suivre son évolution.
- Créer un tiers-lieu exemplaire favorisant la transition écologique et l'intégration sociale dans la ville.

L'atelier participatif : configuration de l'intérieur du futur tiers-lieu

Un atelier de préfiguration de l'espace s'est tenu le samedi 19 octobre pour explorer deux scénarios de configuration possibles pour le futur tiers-lieu.

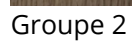
Dans un premier temps, l'atelier a permis de présenter aux participants la démarche de concertation ainsi que les deux scénarios envisagés. Le premier scénario propose de partager la vitrine entre l'espace commercial et l'espace associatif, tandis que le second attribue toute la vitrine au commerce, en positionnant l'espace associatif à l'arrière du local.

Après une visite des lieux pour mieux appréhender l'espace, les participants ont été répartis en deux groupes. Chaque groupe a travaillé sur un plan architectural correspondant à l'un des scénarios. À l'aide de fiches scénarios détaillant les usages possibles du tiers-lieu pour différentes populations, les participants ont réfléchi à la manière dont l'organisation spatiale pourrait influencer les activités et les interactions.

Des post-its étaient à leur disposition pour annoter les plans avec des suggestions sur les connexions entre les espaces, les usages envisagés et les points de vigilance à prendre en compte. Cette approche collaborative a permis d'approfondir les réflexions sur la configuration et l'utilisation future du tiers-lieu.



Répartis en deux groupes, les participants ont majoritairement exprimé leur préférence pour le premier scénario, qui offre une vitrine partagée entre les deux usages. Cet atelier a permis des échanges constructifs autour des avantages et des inconvénients de chaque configuration, aboutissant à une décision collective éclairée.



La balade participative

Le samedi 23 novembre, une balade participative d'environ deux heures a été organisée pour explorer les aménagements, configurations et usages possibles des espaces extérieurs du futur tiers-lieu. Cette activité avait pour objectif d'aider les habitants à se projeter dans l'avenir de ces espaces. Un carnet de balade a été remis à chaque participant, leur permettant de contribuer par écrit en complément des échanges oraux tout au long de la visite.

La visite a débuté sur la terrasse située devant le tiers-lieu, un espace clé dont la visibilité depuis la rue est essentielle pour attirer les passants. Elle s'est ensuite poursuivie sur la terrasse arrière, perçue comme plus calme et offrant la possibilité d'être couverte. Enfin, la balade s'est achevée dans le jardin du fond, un grand espace actuellement en friche mais au fort potentiel.

Treize habitants ont participé à cet atelier, travaillant sur trois zones distinctes :

1. L'espace devant le local : Les participants ont souligné un besoin urgent de végétalisation, de mobilier de confort (comme des tables ou des jeux pour enfants) et d'éléments visuels attractifs tels que des fresques ou un espace dédié aux food trucks.
2. La terrasse arrière : Cet espace paisible, mais perçu comme confiné, a inspiré des propositions pour des zones modulables, couvertes et végétalisées, favorisant la convivialité.
3. Le jardin du fond : Imaginé comme un lieu de détente et d'écologie, cet espace pourrait accueillir des jardins partagés, des zones de repos et des solutions durables telles que la récupération d'eau.

En se promenant dans ces différentes zones, les participants ont pu se projeter dans l'organisation future et les usages potentiels des espaces extérieurs, contribuant ainsi à co-construire un tiers-lieu attractif, convivial et fonctionnel.



Le jardin du fond



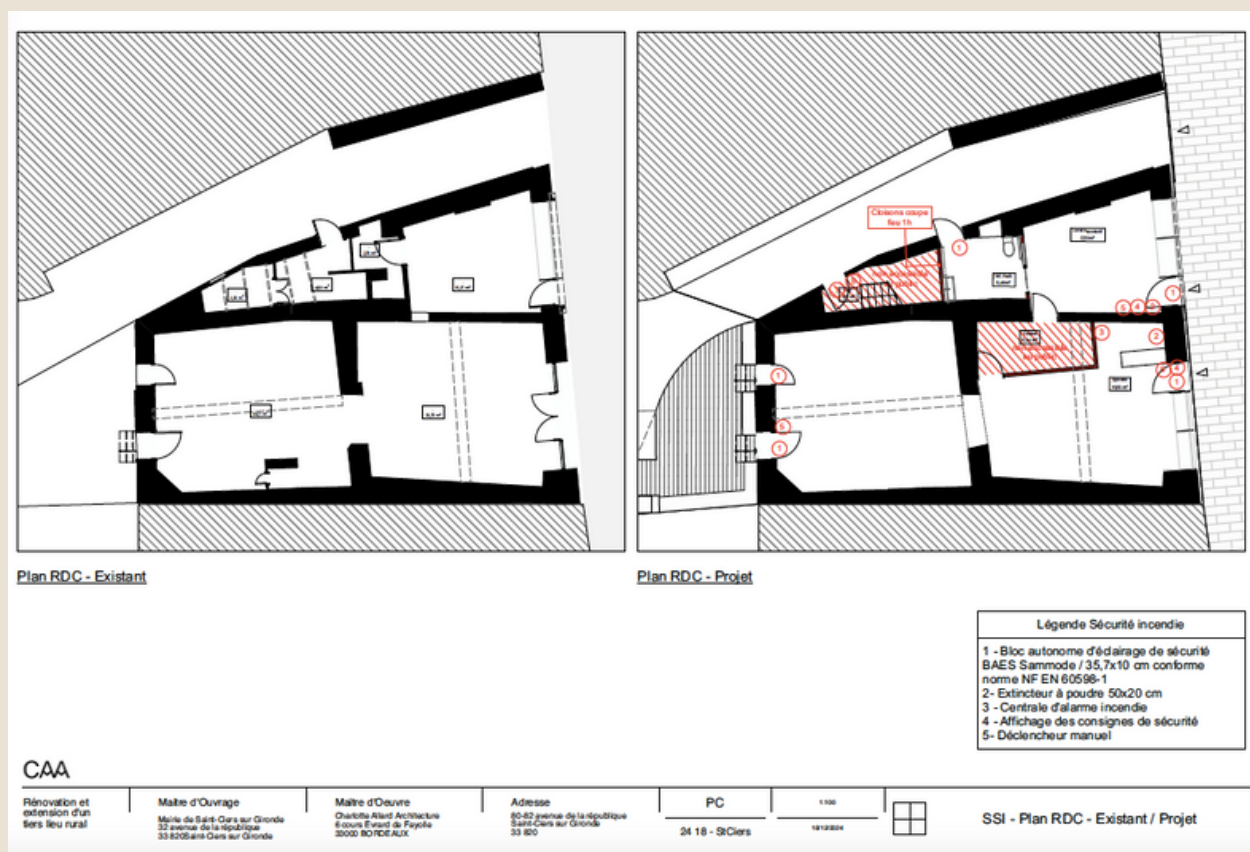
La terrasse arrière

Propositions et idées d'aménagement

Flexibilité et modularité des espaces intérieurs

Les participants ont exprimé un vif intérêt pour des espaces modulables, capables de s'adapter à une variété d'activités. Parmi les propositions, l'installation de cloisons mobiles insonorisées a été suggérée pour permettre des configurations flexibles, allant d'une grande salle commune à des espaces cloisonnés pour des usages spécifiques.

Le mobilier envisagé inclurait des éléments pratiques et adaptables, tels que des étagères sur roulettes, des tables pliantes et des bancs empilables. Ces équipements offriraient une solution fonctionnelle pour optimiser l'utilisation des lieux. Ils permettraient également d'accueillir une gamme d'activités, comme des ateliers, des formations ou des expositions temporaires, tout en répondant aux besoins évolutifs des utilisateurs.



La proposition de projet pour le rez-de-chaussée intègre l'option majoritairement choisie par les participants aux ateliers : offrir une vitrine distincte au local associatif et au commerce. En cherchant à concevoir des espaces reflétant l'état d'esprit des participants, le plan prévoit également des zones modulables pouvant être transformées en espaces communs, comme une cuisine partagée entre les deux locaux. Les participants ont souligné l'importance de concevoir un agencement qui facilite la communication entre les espaces et, par conséquent, entre leurs usagers, afin de créer et renforcer des liens sociaux autour de thématiques environnementales. Dans ce projet, la connectivité entre le local associatif et l'espace commercial est assurée par un espace commun, garantissant une continuité et une interaction fluide entre les deux entités.

Organisation de l'espace devant le local

L'espace situé devant le local a été identifié comme une opportunité clé pour renforcer l'attractivité du tiers-lieu. Les participants ont proposé d'y installer des jardinières mobiles et des éléments végétalisés afin de réduire la minéralité de la zone. Une fresque au sol, inspirée de leurs idées, pourrait non seulement enrichir l'identité visuelle, mais également structurer les espaces, par exemple en délimitant une zone pour vélos ou une aire de jeu. La création d'un point d'eau, comme une fontaine intégrant un brumisateur, offrirait un espace rafraîchissant et convivial en été.

Lors de la balade participative, 40 % des participants ont désigné l'amélioration esthétique comme une priorité, soulignant l'importance de rendre cet espace à la fois attractif et fonctionnel. Ce projet met en évidence une distinction visuelle entre le local commercial et associatif, tout en démontrant la possibilité de mutualiser l'espace devant le tiers-lieu. L'ajout de bancs et de mobilier modulable permettrait aux usagers de s'installer, de découvrir le projet du tiers-lieu, et de renforcer les liens sociaux au sein de la ville.



CAA

Rénovation et extension d'un tiers lieu rural	Maitre d'ouvrage Mairie de Saint-Ciers sur Garonne 22 rue de la République 33130 Saint-Ciers sur Garonne	Maitre d'œuvre Charles-Henri Architecture 10 rue d'Espérance de France 33000 BORDEAUX	Adresse 80-82 avenue de la République Saint-Ciers sur Garonne 33 400	PC 24 18 - St-Ciers	10,14
---	---	--	---	------------------------	-------



La fontaine située devant le local a été identifiée comme un élément central à valoriser. Les participants ont proposé divers usages alternatifs afin d'en faire un point d'attraction multifonctionnel. Parmi les suggestions, l'intégration d'une barrière végétale haute a été évoquée pour atténuer le bruit de la rue. Cette végétation pourrait également servir de support pour des plantes grimpantes, apportant une touche esthétique et écologique.

Une autre idée propose de transformer la fontaine en une scène démontable, capable d'accueillir des concerts, des animations ou des spectacles. Enfin, la fontaine pourrait être aménagée en un espace interactif, avec un éclairage nocturne et un petit bassin agrémenté de jeux d'eau, conçu pour attirer les familles et divertir les enfants.

Aménagement de la terrasse arrière

La terrasse arrière a été décrite comme un espace paisible mais froid, nécessitant des aménagements pour devenir à la fois accueillante et fonctionnelle. Les participants ont proposé l'installation de pergolas en bois, offrant de l'ombrage et permettant une utilisation de l'espace tout au long de l'année. Des bacs de jardinage ou de culture urbaine pourraient également être intégrés pour organiser des ateliers liés à la nature.



Pour les participants des deux ateliers, il était essentiel de souligner l'importance de faire de ce tiers-lieu un espace éducatif et social. Comme indiqué dans les images, une halle jardin couverte sera ajoutée à la terrasse arrière, accompagnée d'un four à pain/pizza. Ce dernier permettra d'organiser des ateliers de cuisine, de proposer des repas conviviaux entre les adhérents de l'association et les voisins, ainsi que des événements pour faire connaître le tiers-lieu. Le four à bois concrétise le souhait de sociabilisation exprimé par les habitants, en répondant à leur aspiration à des moments d'échange et de partage au cœur de la ville.

Valorisation du jardin du fond

En continuité avec la terrasse arrière, le jardin du fond complète la transformation du tiers-lieu rural. Perçu comme un espace calme et apaisant, il est imaginé par les participants comme un lieu propice au ressourcement. Pour répondre aux besoins des usagers, ils ont proposé un espace multifonctionnel intégrant des zones de repos, des aires de pique-nique et des potagers collectifs.

Actuellement, le jardin du fond est difficile d'accès et peu exploité. Les participants souhaitent créer un cheminement visuel qui incitera les visiteurs à découvrir cet espace, évitant qu'il reste trop discret. Comme on peut le constater dans la visualisation du projet, l'objectif est également de rendre le jardin plus visible, permettant aux usagers du tiers-lieu d'en prendre connaissance lorsqu'ils utilisent la terrasse arrière. Il est important que cet espace ne soit pas oublié.



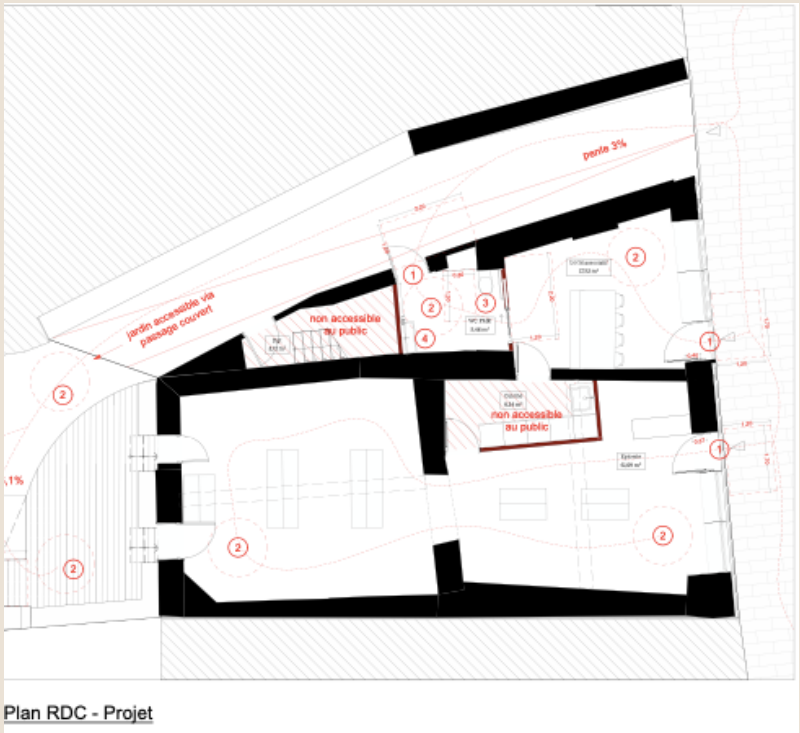
Au fond du jardin, un abri sécurisé pourrait être installé pour stocker du matériel, répondant ainsi aux besoins logistiques tout en préservant la fonctionnalité et la tranquillité du lieu. La transformation de ce jardin, comme celle du reste du tiers-lieu, repose sur le principe d'adaptabilité. Les participants envisagent des aménagements polyvalents, avec des équipements modulables et transformables, afin d'accueillir différents usages tout en préservant l'atmosphère apaisante de cet endroit.

Connexion entre les espaces

Les cheminements reliant les différentes zones du tiers-lieu ont été identifiés comme des éléments clés pour assurer une cohésion globale et une circulation fluide entre les espaces. Les participants ont suggéré l'utilisation de matériaux locaux ou recyclés pour concevoir ces parcours, affirmant ainsi l'engagement durable du projet.

Pour enrichir l'expérience des usagers, des panneaux pédagogiques pourraient être installés le long des cheminements. Ces supports informeraient sur les initiatives écologiques mises en place, telles que la gestion de l'eau ou le compostage, et renforceraient la dimension éducative du tiers-lieu. L'idée d'intégrer des marquages au sol didactiques a été évoquée pour guider les visiteurs à travers les lieux et encourager une interaction plus intuitive avec les différentes zones. Ces éléments combinés contribueront à renforcer l'identité écologique et éducative du tiers-lieu tout en facilitant son appropriation par les usagers.

Des marquages au sol pourraient être intégrés le long des cheminements proposés dans les plans du projet, renforçant ainsi la connectivité entre les différentes zones du tiers-lieu. Ces marquages guideraient les usagers depuis la terrasse avant jusqu'au jardin du fond, en passant par le passage couvert et la terrasse arrière, tout en favorisant une circulation fluide et intuitive à travers les espaces.



Activités et événements

Les participants ont souligné avec force l'importance de concevoir un lieu vivant et intergénérationnel, capable d'accueillir une grande diversité d'activités, aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

Pour les espaces intérieurs, plusieurs propositions ont émergé, notamment l'organisation d'ateliers créatifs tels que la peinture, le bricolage ou la couture, ainsi que des séances de cuisine collaborative axées sur des recettes locales ou zéro déchet, plébiscitées par 55 % des participants. Des rencontres thématiques, comme des clubs de lecture ou des soirées jeux de société, ont également été suggérées. Par ailleurs, les participants ont insisté sur la nécessité de réserver des espaces dédiés à des formations sur la transition écologique, incluant des conférences sur le compostage ou des cours de jardinage urbain, afin de renforcer le rôle éducatif du tiers-lieu.

Pour les espaces extérieurs, 60 % des participants ont proposé de dynamiser le lieu grâce à des événements réguliers tels que des marchés de producteurs locaux, des projections de films en plein air ou des spectacles de musique et de danse. Des activités intergénérationnelles ont également été évoquées, comme des concours de pétanque, des ateliers de réparation de vélos, ou des parcours éducatifs pour enfants autour de la biodiversité. Ces initiatives visent à renforcer les liens sociaux tout en rendant le tiers-lieu attractif pour tous les publics.

Enfin, les participants ont mis en avant l'importance des initiatives liées à la transition écologique, telles que des zones de troc, des collectes de déchets et des ateliers de sensibilisation. Ces activités sont perçues comme des leviers essentiels pour engager la communauté et ancrer le tiers-lieu dans une démarche durable.

En réunissant ces propositions, le projet ambitionne de créer un espace fédérateur où convivialité, apprentissage et engagement écologique coexistent harmonieusement.



Idée d'atelier pédagogique dans la terrasse arrière

Conclusion

La concertation autour de la transformation du tiers-lieu a permis de faire émerger une vision collective et cohérente, centrée sur l'adaptabilité, la modularité des espaces, et la création de liens sociaux durables. Les participants ont exprimé une volonté claire de concevoir un lieu où chaque espace peut évoluer en fonction des besoins des usagers et des événements, tout en reflétant les valeurs écologiques et éducatives portées par le projet.

Les contributions ont mis en lumière plusieurs axes prioritaires :

- Rez-de-chaussée : Le choix d'offrir une vitrine distincte pour le local associatif et le commerce a été largement soutenu. La connexion entre ces deux espaces sera renforcée par une zone commune, telle qu'une cuisine partagée, favorisant la communication entre les usagers et l'émergence de projets collaboratifs.

Espaces extérieurs :

- L'espace avant : Des jardinières mobiles, une fresque au sol et une fontaine végétalisée permettront de réduire la minéralité tout en structurant l'espace pour des usages variés, tels que des aires de jeux ou des zones de stationnement pour vélos.
- La terrasse arrière : Bien qu'apaisante, elle nécessitait des aménagements pour devenir fonctionnelle. La mise en place de pergolas, d'une halle jardin couverte, et d'un four à pain/pizza incarnera un espace à la fois éducatif et convivial, créant des occasions d'échange autour d'ateliers de cuisine et de repas partagés.
- Le jardin du fond : Ce lieu de ressourcement sera réhabilité grâce à un cheminement visuel qui attirera les visiteurs depuis la terrasse. Un espace multifonctionnel, avec zones de repos, potagers collectifs et abri sécurisé pour le matériel, garantira sa fonctionnalité tout en respectant son caractère apaisant.

Principes directeurs : L'adaptabilité est au cœur de chaque proposition, permettant aux espaces d'être transformés pour répondre à des usages divers et évolutifs. Ce principe, couplé à une attention particulière pour les initiatives écologiques, comme l'intégration de végétalisation et de zones de culture, traduit une approche durable. Par ailleurs, le projet vise à renforcer le lien social dans la ville, en créant des espaces où les habitants peuvent se retrouver, échanger et participer à des activités collectives, que ce soit autour de thématiques éducatives, culturelles ou environnementales.

Ce projet de tiers-lieu reflète ainsi les aspirations des habitants : un espace modulable, inclusif et ancré dans une démarche de transition écologique, où la convivialité et l'éducation s'entrelacent pour enrichir la vie sociale de la ville.